



Déjà des défections au FDP de Djimon Oré



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique
d'Informations et d'Analyses

N°464 du Mercredi 08 novembre 2017 - 11^{ème} année - Prix: 250 FCFA

RESPECT DU PROTOCOLE ADDITIONNEL DE LA CEDEAO

Le pouvoir annonce le dialogue pour les reformes avant janvier 2018

P.3



L'opposition entre allier la pression au dialogue ou refuser la main tendue du gouvernement

PIUS AGBÉTOMEY, GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE :

P.6



« Le gouvernement veut être un constructeur de pont et non de mur »

PREMIERS JOURS DES MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION

Sokodé et Bafilo dans un enfer indescriptible

Le Colonel Yark donne les raisons des interdictions dans ces deux villes

P.3

LE FMI PRÉVIENT :

P.7

« Les tensions persistantes pourraient avoir une incidence sur l'économie »



Merd Alors

Des nouvelles mesures pour pacifier

Afin de rendre pacifique les marches qui ont court cette semaine, le gouvernement a décidé de prendre le taureau par les cornes en prenant des mesures idoines. Des membres du gouvernement ont rencontré il y a une semaine les représentants des partis politiques afin de leur présenter le nouveau dispositif mis en place pour éviter les débordements lors de manifestations. Une réunion à laquelle participaient les ambassadeurs accrédités au Togo. Les partis membres de la coalition de l'opposition, à l'origine de la plupart des marches et rassemblements et donc les premiers concernés, brillaient par leur absence. Concrètement, les mesures prévoient que les forces de sécurité seront immédiatement identifiables. La présence de policiers en civil avait provoqué une polémique avec des accusations de recours à des 'miliciens'. Comme nouvelles mesures prises par le gouvernement pour accompagner désormais les manifestations publiques, Yark Damehame, a émis le retour de séances de travail préalable avec les responsables du service d'ordre des partis politiques, la mise sur pied d'une cellule d'observateurs (forces de l'ordre et des partis politiques) et des observateurs neutres, un débriefing avec les responsables de partis politiques à la fin de chaque manifestation. Enfin, pour la sécurité au pays, il a pour la première fois fait état d'une opération sentinelle avec des policiers et militaires dans des jeeps qui tournent à Lomé, compte tenu de la situation sécuritaire dans la sous région. Il est cependant à noter que des OPJ en civil surveillant les rassemblements est la pratique commune de la police dans le monde. Autre disposition, des observateurs neutres, issus des organisations de la société civile seront chargés de suivre les cortèges et de dresser un bilan qui sera transmis aux pouvoirs publics et aux organisateurs. Dans ce cadre, les manifestations en semaine – interdites récemment – pourront à nouveau avoir lieu. 'Je crois qu'avec cet effort partagé, nous pouvons éviter les morts, les blessés et les saccages qui caractérisent les manifestations', a indiqué Damehame Yark, le ministre de la Sécurité qui a rappelé que le droit d'expression et de protestation était naturellement garanti au Togo. Les marches antérieures ont beaucoup provoqué d'énormes dégâts aussi bien humains que matériels. C'est marches ont des conséquences économiques et budgétaires sur la vie de l'Etat. On ne va pas pour des intérêts égoïstes et partisans, continuer à mettre la vie de toute une nation en péril. Si on aspire diriger ce pays un jour, on ne peut pas se permettre de le détruire financièrement et sur humainement. 16 morts en moins de deux mois, c'est déjà trop. Cherche t-on à gouverner les cadavres. Il faut mettre fin à cette pagaille. Pour des questions que les uns et les autres peuvent s'asseoir et trouver des solutions entre fils d'un même pays, il n'est pas normal que des gens continuent de l'enfoncer dans l'abîme.

DÉCENTRALISATION :

Le ressort territorial et le chef-lieu de chacune des 116 communes du Togo afin connus

La réunion du Comité de suivi de la décentralisation s'est tenue samedi à Dapaong (600 km au Nord de Lomé) et a été présidée par le Premier ministre, Komi Selom Klassou.

Les questions abordées lors de cette 3ème réunion annuelle du Conseil national de suivi de la décentralisation (CNSD) ont porté sur l'examen des propositions de définitions des ressorts territoriaux et des chefs-lieux des communes en application de l'article 2 de la loi n°2017-008 du 29 juin 2017, portant création des communes. A l'ouverture des travaux, le Premier ministre, Komi Selom Klassou a exprimé à la population, la « grande préoccupation » qui est celle du président de la République quant à la « mise en œuvre rapide et efficace » du processus de décentralisation. Un processus destiné à mieux associer les populations à la base aux processus de prise de décisions les concernant et à rapprocher l'administration publique de tous les administrés.

Le choix de la ville de Dapaong pour accueillir les travaux de ce comité, a dit le Premier ministre, est la preuve de la détermination du Gouvernement, sous la houlette du Président de la République, à respecter ses engagements dans tous les domaines. Le chef du gouvernement, a en outre exprimé sa reconnaissance aux populations de la région des Savanes pour l'accueil qui lui a été réservé et les a invitées à accentuer la promotion des richesses et valeurs immatérielles et sites touristiques de la région pour attirer plus de touristes et redonner vie à l'économie du milieu. Il faut rappeler que la dernière réunion du Comité de suivi de la décentralisation s'est déroulée le 04 octobre dernier à Atakpamé et a permis de faire l'étude des dossiers des communes de la Région



Maritime. C'est la suite de ce travail qui a eu lieu samedi à Dapaong et a permis aux membres du Comité de suivi de la décentralisation d'éplucher les projets relatifs aux ressorts territoriaux et à la désignation des chefs-lieux des 116 communes nouvellement créées. A la suite des travaux, chacune des 116 communes nouvellement nées connaît son ressort territorial et son chef-lieu. Ces ressorts territoriaux et chefs-lieux ont, selon le Premier

ministre et président de ce comité, été définis sur la base de critères spécifiques prenant en compte l'aspect historique, démographique, géographique, culturel... Un décret du Conseil des ministres viendra consolider les résultats acquis et permettra au Togo de disposer d'une plate-forme complète susceptible de donner des indications factuelles sur la sphère territoriale de chaque commune.

TOURNÉE DU CHEF DE L'ETAT

Le président de la République à la rencontre des populations de la région des Savanes

Le président de la République, Faure Gnassingbé, était vendredi en tournée dans la région des savanes, précisément à Dapaong où il a visité plusieurs chantiers en cours de réalisation. Cette sortie de terrain, indique-t-il sur son compte Twitter, entre dans le cadre du suivi des divers chantiers qu'il s'est imposé en vue d'offrir des infrastructures modernes et utiles aux populations togolaises. « J'ai par ailleurs, fait l'exercice d'emprunter une rue défectueuse de Natebagou aux fins d'envisager les mesures urgentes à prendre », relate-t-il.

La délégation présidentielle a visité entre autres, un pont en construction reliant Koni et Kongbane afin de s'assurer de la bonne évolution des travaux. Elle s'est également rendue sur le lieu de construction du barrage de Dalwak qui facilitera les échanges commerciaux et la fourniture d'électricité aux populations de la région. Elle a été visité aussi, le nouveau grand magasin de stockage de 3000 tonnes financé par l'UEMOA dans le quartier Komboloaga et a échangé avec les populations sur leur quotidien et recueilli leurs besoins. « Mes échanges avec de très nombreuses braves et dynamiques femmes de Dapaong furent des plus mémorables tenus au cours de ce séjour. Je les ai exhortées à davantage de détermination pour jouir de leurs droits dans l'animation de la vie publique de notre pays », indique le président Faure Gnassingbé sur son compte Twitter. D'autres séances de discussions ont eu lieu avec le groupe des chefs cantons des Savanes, des Chefs religieux et autres leaders des communautés locales et avec les



jeunes. Le chef de l'Etat indique avoir « évoqué avec insistance », les problématiques inhérentes à la formation, au développement sociétal, aux infrastructures socioéconomiques de base, à l'emploi et aux activités génératrices de revenus. « Je fus très ému par l'enthousiasme des populations avec lesquelles nous avons eu des échanges bien riches. Dans une ambiance empreinte de convivialité, les jeunes et cadres ont partagé avec moi leurs peines et leur engagement à bâtir notre pays », affiche-t-il sur son compte Twitter. Le chef de l'Etat a regagné Lomé dans la soirée de Vendredi.

FACTURES D'ÉLECTRICITÉS :

La CEET s'insurge contre les propriétaires maisoniers

La Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET) s'en prend, dans un communiqué, aux propriétaires des maisons de location. Elle dénonce les « escroqueries », les rajouts et les surenchères sur les factures d'électricité des locataires. La compagnie met en garde les propriétaires qui s'adonnent à la pratique et leur demande de remettre les locataires dans leurs droits.

La pratique est courante au Togo. Un vrai propriétaire ne paie pas de facture d'électricité. La problématique du logement a amené certains maisoniers véreux à escroquer leurs propriétaires. La manœuvre est simple : Il suffit de surfacturer le kilowatt heure proportionnellement à la consommation du locataire et le surplus est bénéfique. D'autres, plus mesquins, refusent catégoriquement dans leurs maisons l'installation des sous compteurs ou des additionneuses. La décompte de la consommation est tout simplement imaginaire ou établie sur la base des appareils électroménagers que l'on dispose, qu'ils soient utilisés ou pas. Ces abus sont encaissés volontairement ou à l'insu des locataires qui ne savent plus ou donner de la tête. Sans doute alarmée par la situation, la compagnie mère veut prendre les choses en main. Désormais, plus de surfacturation du kilowatt ou de refus d'installation des additionneuses. La CEET est catégorique dans son communiqué. La compagnie invite tout locataire victime de



ces abus à dénoncer le propriétaire afin qu'elle « prenne les mesures qui s'imposent ».

MESSE ANNIVERSAIRE
 11 Novembre 2016 - 11 Novembre 2017
 Voici un an déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui dans sa bonté,
Cléophas Essodeina PETCHEZI
 Secrétaire général adjoint à la Présidence de la République
 Pieusement endormi dans le Seigneur le 11 novembre 2016 dans sa 47e année.
 En ce jour anniversaire de sa disparition, son épouse, ses enfants, la famille PETCHEZI, les familles parentes et alliées vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister et de vous unir d'intention à la
Messe Anniversaire qui sera dite le Samedi 11 Novembre 2017 à 6 heures à la Paroisse Marie THEOTOKOS d'Agoényré.
 Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église à l'issue de la messe.



RESPECT DU PROTOCOLE ADDITIONNEL DE LA CEDEAO

Le pouvoir annonce le dialogue pour les reformes avant janvier 2018

L'opposition entre allier la pression au dialogue ou refuser la main tendue du gouvernement

Le gouvernement a annoncé lundi l'ouverture d'un large dialogue avec l'ensemble de la classe politique afin de trouver les voies et moyens de régler la crise politique qui secoue le pays depuis plus de deux mois. Il faut souligner que depuis quelques mois, la communauté internationale s'implique en demandant l'ouverture d'un dialogue entre les protagonistes de la crise. Qui va convoquer ce dialogue et sur quoi va

porter ce dialogue ? se demandait-on. Le gouvernement a finalement pris ses responsabilités en décidant des mesures d'apaisement et en annonçant le dialogue. Des mesures d'apaisement ont été annoncées parmi lesquelles la remise en liberté de 42 manifestants condamnés lors des récentes marches. Le pouvoir semble répondre à la communauté internationale.

La démarche des diplomates accrédités au Togo

« Entant que diplomates accrédités au Togo. Nous suivons avec intérêt tout ce qui se passe ici, et nous encourageons et les autorités togolaises et le peuple Togolais à privilégier le dialogue pour que la paix, la sérénité et la stabilité reviennent au pays », a indiqué Mme Sidibe.

Bien avant cette rencontre, Faure Gnassingbé a reçu les lettres de créance des nouveaux Ambassadeurs de la République Fédérale du Nigeria, Joseph Olusola Iji et du Ghana Kwasi Owusu-Yeboah près le Togo. MM. Owusu-Yeboah et Olusola Iji se



sont félicités des bonnes relations d'amitié et de coopération que leurs pays entretiennent avec le Togo. Ils comptent promouvoir la coopération sud-sud. Le Chef de l'Etat togolais avait eu un

agenda chargé le mardi 31 octobre au palais de la présidence togolaise. Après avoir reçu les lettres de créances de nouveaux Ambassadeurs accrédités au Togo, Faure Gnassingbé s'est entretenu avec le groupe des Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques et consulaires africains accrédités au Togo.

L'entretien du Président de la République du Togo avec le groupe des Ambassadeurs a porté sur les objectifs de l'organisation et la crise sociopolitique actuelle au Togo.

Le groupe coordonné par l'ambassadeur du Niger au Togo, Fatimata Maman Sidibe dit suivre de près la crise qui secoue le pays



de Faure Gnassingbé depuis le 19 août dernier

La Porte-parole pense que la seule issue à la crise togolaise serait un dialogue franc et serein entre les différents acteurs politiques.

Communiqué du gouvernement

Depuis le 19 août 2017, plusieurs localités de notre pays ont été confrontées à une vague de manifestations de rues, organisées par le parti PNP et relayées dès le 6 septembre par une coalition de partis politiques.

Ces manifestations ont été émaillées de graves violences ayant entraîné des pertes en vies humaines ainsi que de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels notamment des atteintes à l'intégrité physique des personnes, destructions et dégradations de biens publics et privés.

A aucun moment, les leaders des partis politiques concernés n'ont déploré, regretté ou condamné les violences et les exactions commises en marge des manifestations. Le caractère violent imprimé malheureusement aux marches organisées ces derniers temps s'inscrit en porte-à-faux à l'esprit non équivoque de la loi n° 2011-010 du 16 mai 2011 fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques

publiques.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement avait été amené à restreindre les manifestations afin d'éviter les marches et les cortèges en semaine au profit des meetings et de réduire ainsi les conséquences préjudiciables de celles-ci à la paix sociale y compris les impacts négatifs sur les activités économiques.

Les 30 et 31 octobre, le Gouvernement a organisé des rencontres et échanges avec la coalition des partis politiques à l'origine des manifestations et avec l'ensemble des acteurs politiques afin de procéder à une évaluation conjointe des débordements et des dérapages enregistrés en marge des manifestations et de convenir des mesures à mettre en place pour, non seulement, préserver la liberté de manifestation mais aussi garantir le droit d'aller et de venir aux autres citoyens.

A l'issue de ces réunions, le gouvernement a rappelé aux partis politiques leurs devoirs et

responsabilités conformément à la Charte des partis politiques et à la loi portant statut de l'opposition. Ainsi, il a été convenu que les organisateurs des manifestations devraient disposer d'un service d'ordre interne et coopérer étroitement avec les forces de l'ordre en vue d'encadrer les manifestations et d'éviter les risques de violences et les débordements. Par ailleurs, les organisations de défense des droits de l'homme ont été conviées à contribuer, par leur présence, à l'observation des manifestations afin de recenser les éventuels cas de violences et de débordements.

Afin de renforcer ces mesures visant à assurer la préservation et le respect effectif de la liberté de manifestation et réaffirmer sa détermination à promouvoir le retour au calme ainsi qu'un climat d'apaisement et de sérénité indispensable pour la recherche de solutions crédibles et durables à la question des réformes politiques, le gouvernement a décidé, ce lundi 06 novembre 2017, de prendre des

mesures nécessaires à :

-La remise en liberté de 42 personnes interpellées, jugées et condamnées par diverses juridictions dans le cadre des récentes manifestations violentes,

-La restitution des motocyclettes saisies, à Lomé, lors de la manifestation du 7 septembre 2017 et ce, après 22 heures,

-La levée de la mesure de contrôle judiciaire de monsieur Jean-Pierre FABRE, chef de file de l'opposition dans la procédure des incendies.

En plus de ces mesures d'apaisement, le gouvernement prend également les dispositions nécessaires pour l'ouverture, à Lomé, d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique togolaise et espère donc que tout ceci conduira les partis politiques concernés à agir avec la plus grande retenue et responsabilité et à œuvrer pour l'intérêt national par la sauvegarde de la paix et de la cohésion nationale.

Fait à Lomé, le 06 novembre 2017

Il faut souligner que le ministre de l'Administration Territoriale Payadouwa BoukpeSSI avait déjà indiqué que les réformes doivent se faire avant le 1er janvier 2018 afin de respecter le protocole additionnel de la CEDEAO qui

prévoit que les réformes doivent être faites six mois avant la tenue des élections. Or les élections législatives sont prévues selon le gouvernement au mois de juillet 2018.

Aujourd'hui, l'opposition ne doit plus

commettre les erreurs en refusant cette main tendue sous prétexte qu'elle veut la démission du chef de l'Etat. On a connu les mêmes erreurs en 2012. L'opposition qui est dans la rue a l'obligation d'allier la pression au dialogue. Il faut

sauver le bateau Togo qui est en train de couler. Nous n'avons qu'un seul pays, comme le disent les Ivoiriens, le Togo.

Abass.ISSAKA

PREMIERS JOURS DES MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION

Sokodé et Bafilo dans un enfer indescriptible

Le Colonel Yark donne les raisons des interdictions dans ces deux villes

Ces marches en semaine, les premières depuis la levée de l'interdiction du gouvernement, n'ont pas pu avoir lieu dans deux (2) villes primordiales pour l'opposition, à savoir Sokodé et Bafilo, considérées comme les fiefs du leader de la contestation, Tikpi Atchadam.

Et pour cause. Selon des informations, tous ceux qui ont tenté de rallier les lieux de rassemblement pour la cause de ces manifestations, ont été tout simplement passés à tabac par des militaires déployés dans plusieurs quartiers des deux villes de l'intérieur du pays.

Joint par la radio BBC hier, le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le colonel Damehame Yark, a justifié cet agissement des militaires à Sokodé.

« Il y a des armes qui sont en circulation. Les armements des militaires qui ont été tués et du commissariat cassé ont été emportés et jusqu'à présent, on ne sait pas qui les détient », a déclaré le ministre selon qui tant qu'on ne sait pas qui détient ces armes et munitions, il est « plus prudent et plus judicieux » qu'on ne manifeste pas à Sokodé.

Qu'en est-il de Bafilo où on parle des mêmes empêchements subis par les militants et sympathisants de l'opposition? Les mêmes raisons s'appliquent-elles?

Et pourtant ce lundi, le gouvernement, par un communiqué, a décidé de mesures d'« apaisement » pour, dit, assurer d'une part la préservation et le respect effectif de la liberté de manifestation et d'autre réaffirmer la détermination du gouvernement à promouvoir le retour au calme ainsi qu'un climat d'apaisement et de sérénité indispensable pour la recherche de solutions crédibles et durables à la question des réformes politiques.

Nulle part dans le communiqué, il n'a été question qu'une localité au Togo ne peut connaître ces manifestations.

Les manifestations voulues pacifiques par l'opposition, se poursuivent les 8 et 9 novembre sur toute l'étendue du territoire national. Il faut souligner qu'hier mardi au premier jour de l'appel à manifester pour trois jours, les deux villes à majorité musulmane ont subi un enfer sans précédent. Aucun rassemblement n'a pu avoir lieu. Ceux qui tentaient de se retrouver sont arrêtés tabassés et humiliés. Les Forces de défense ont fait nager plusieurs d'entre eux dans la boue. C'est le bilan du premier jour de la manifestation à Sokodé et à Bafilo.

T. Bôdjôguèfi



Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité



PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Togotelecom

COMMUNIQUÉ



Togotelecom

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T-MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE ***145*6*3*2*1#**
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE ***145*6*3*2*2#**

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

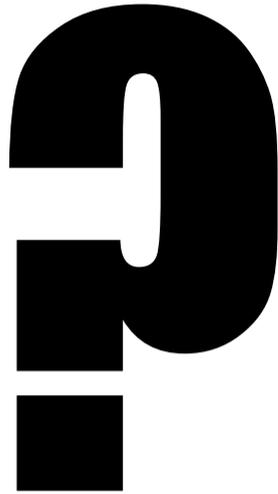
LA DIRECTION GÉNÉRALE



ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

« *Ce pays, c'est mieux de le détruire, nous allons le reconstruire* ». Ça ce sont les propos d'un soi-disant chef de parti politique. Lui, il a combien pour reconstruire un pays en lambeau. Des gens qui n'ont aucune jugeote et qui prétendent nous diriger. Des bandits déguisés en politiciens. C'est ici que nous sommes et on l'avait arrêté au Ghana pour trafic de drogue. Cet ancien député de l'UFC qui ne maîtrise pas ses nerfs a eu à dire une fois publiquement qu'il n'aime pas les Djihadistes. Mais s'il faut passer par les Djihadistes pour libérer le pays, lui, il est pour. Vraiment, on aura tout vu. C'est au Togo ici qu'on voit de n'importe quoi. Des gens qui n'ont aucune culture politique, s'ériger en chef de parti. Il y en a même dont leurs militants ne se limitent qu'à leur seule famille. C'est très dommage. Lui il croit que quoi ? A-t-il



une fois vécu ce qu'on appelle la « guerre civile » ? En tout cas, on dit dans notre tradition que l'oiseau qui appelle la pluie c'est sur sa tête que cette pluie descend. S'il est facile de détruire, il n'est pas facile de reconstruire. Si ce n'est pas la popularité de l'UFC d'antan sous Gilchrist Olympio qui a fait que de tels énergumènes

ont pu avoir le poste de député, sinon qui les connaît. Des nuls comme ça et qui par manque de cadres dans leur localité et de leur fanatisme, les populations leur ont fait confiance sans savoir que c'est eux qu'on votait. En tout cas, il va falloir que les autorités commencent par prendre des mesures à l'endroit de ceux qui appellent à la destruction de leur pays. Son mentor « Fo Gil » avait fait plus que ça. Où se trouve-t-il maintenant ? Lui qui appelle à détruire le pays et qu'ils le reconstruiront, de combien dispose-t-il ? Que fait-il ? Son parti les « Démocrates » compte-t-il combien de membres ? Il croit que si les choses changent ici il pourra avoir sa place ? On dit souvent l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Mais lui, il a quel niveau pour venir nous tenir ces genres de propos. Bande con va !

EBOLA:

Plus de 5 millions d'euros de la Croix-Rouge détournés

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) a révélé que plus de 5 millions avaient été détournés en Afrique de l'Ouest. Ces fonds affectés à la gestion de l'épidémie d'Ebola entre 2014 et 2016 ont été détournés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone avec la complicité d'employés. Dans un communiqué, l'organisation se dit « outragée par la découverte de ces fraudes » et déterminée à poursuivre les personnes impliquées.

Pendant l'épidémie d'Ebola, entre 2014 et 2016, la Croix-Rouge a versé des dizaines de millions d'euros aux sociétés de Croix-Rouge et Croissant-Rouge en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, les trois principaux pays touchés par la maladie.

« La fraude a eu lieu de plusieurs manières, détaille le Dr Jemilah Mahmood, sous-secrétaire générale de la Fédération internationale des Croix-Rouge en charge des partenariats. Ce n'est pas l'organisation même qui est en cause, ce sont des individus au sein de l'organisation qui ont été malhonnêtes et ont trouvé moyen de voler de l'argent. Ce qu'on a trouvé via les audits réalisés est chaque fois différent : au Liberia, c'est un problème de surfacturation et de versement de primes aux volontaires ; en Sierra Leone, c'est une fraude aux transactions internationales avec la complicité d'une banque ; en Guinée, des problèmes de dédouanement. Et on est en train de vérifier d'autres



problèmes éventuels d'attributions de marchés publics. »

Certaines fraudes sont confirmées. Des enquêtes sont toujours en cours au Liberia.

« En Sierra Leone, on travaille avec la commission anticorruption pour être sûr que nous ne sommes pas les seuls à enquêter, mais qu'il y aura également des poursuites judiciaires », précise-t-elle.

A la Croix-Rouge, explique le Dr Jemilah Mahmood, c'est la colère

qui domine. « Personne ne veut qu'il y ait des fraudes, nous sommes tous furieux et en colère que ce soit arrivé. On a l'impression qu'on ne nous a pas seulement volé de l'argent, mais qu'on nous a enlevé la possibilité d'assister les gens qui avaient sérieusement besoin de notre aide, et c'est vraiment inacceptable », se désole-t-elle. L'épidémie d'Ebola a fait plus de 11 300 morts et contaminé près de 29 000 personnes.

Courtes contre la montre

Après « Sauvons », « libérons »

Les manifestations de l'opposition depuis quelques années, semblent se suivre et se ressembler. En 2012, c'était sous le vocable du Collectif « Sauvons le Togo », que le CST a marché pendant des mois pour réclamer le « départ de Faure Gnassingbé ». Tout ça était caché sous une prétendue de recherche des réformes institutionnelle et constitutionnelle. L'on est allé jusqu'à décréter ce qu'on appelle, les « derniers tours de Jéricho ». La suite, on l'a connaît. Marchés de Kara et d'Adawato à Lomé brûlés, des personnes arrêtés et qui croupissent jusqu'à ce jour en prison. Mais finalement, on s'est retrouvé sans avoir sauvé le Togo avec toutes ces conséquences. Rien n'a été obtenu dans tout cela et l'opposition s'est présentée aux élections législatives de 2013 pour finalement faire oublier le CST et à la veille des élections, certains son allés créer le CAP 2015 tout simplement pour dire quel que soient les cas, Faure sera battu en 2015. Il y aura donc alternance en 2015. Bien ce groupement de partis continuait de réclamer les réformes avant l'élection présidentielle de 2015, sans les avoir, le leader de l'opposition a déposé sa candidature. Battu par le candidat du parti au pouvoir, il a tenté de remobiliser pour revendiquer sa victoire. Mais c'était pisccht. Aujourd'hui, depuis le 19 Août dernier, avec l'apparition d'un nouveau leader qui a donné un nouveau souffle à la lutte, Jean Pie Pie s'est remis en scelle et veut en finir avec le régime qu'il traite de cinquantenaire. Toutes les marches organisées à cet effet ont eu des noms : marche de résistance, marche de colère, marche de je ne sais quoi... Aujourd'hui on parle d'assaut final ou de marche de « libération totale ». Nous on va croiser nos doigts et voir comment on va libérer le Togo sans dégâts.

Le défi !

En oui ! le défi aujourd'hui de ces trois jours de marches décrétés par les coalition des 14, c'est la mobilisation des populations et pouvoir tenir cette mobilisation durant les trois jours jusqu'à aboutir à la « libération totale » du pays. Pour ce faire, les leaders de ces partis sont en train de mettre le paquet. Ils ont organisé le week end dernier des meetings de mobilisation dans plusieurs préfectures où les marches ne prenaient pas. Jusqu'à lundi, le chef de file de l'opposition était dans les marchés de Lomé pour parler aux femmes et les mobiliser pour ces trois jours de marche. Mais le problème est que ces femmes ne vivent que de la vente de leurs marchandises et de façon journalière. La loi dit que si les gens sont libres de manifester, ils doivent aussi laisser les autres qui ne sont pas concernés par les marches de vaquer librement à leurs occupations. Mais du moment, tout est fait comme si c'est pour obliger tout le monde à regarder dans la même direction, il y a problème. Cette balade de Jean Pie Pie dans les marchés va faire que les commerçantes ne sortiront pas de leurs maisons pour aller marcher. Elles n'iront même pas aux marchés. C'est déjà beaucoup de chiffres d'affaires qui s'envolent comme ça pour elles. Il y a déjà des couacs au niveau de Sokodé, une ville où les manifestations ont beaucoup marqué les populations qui sont aujourd'hui en train de penser leurs plaies et de pleurer leurs morts. Les traces de violences et la manière dont les gens sont pourchassés de leurs domiciles sont encore vivaces dans les esprits. Les gens ne peuvent plus pour des intérêts d'un groupuscule aller se sacrifier. Les gens sont en prison mais rien n'est fait pour les sortir de là. Ce qu'on trouve à faire de leur envoyer des sacs de « bafana » contenant gari, sucre et sardines. En tout cas, nous on attend de voir. Le défi de ces trois jours de marche réside dans la mobilisation.

Inconséquences politiques

La Constitution de 1992, tout le monde le sait n'est pas une bille à laquelle il faut s'en tenir. Un éminent professeur de Droit constitutionnel a indiqué qu'on ne retourne jamais à un passé constitutionnel. Et pour cause. Les choses évoluent. On parle plutôt de son amélioration. Depuis le 19 Août 2017, les grands leaders de l'opposition sont devenus les perroquets de Tikpi Atchadam. Parce que ce dernier a parlé de retour à la constitution de 92 et tout le monde s'y accroche tout en sachant que ce n'est pas possible. Ceux qui demandent le retour de cette constitution sont les mêmes qui l'ont élaborée. Ils savaient bien qu'il y avait des insuffisances mais ils l'ont maintenu comme ça jusqu'à jour où le RPT est venu avec ses 42 amendements pour la réviser. Aujourd'hui, sous le couvert de ce retour, ils demandent la démission du chef de l'Etat. Comment un chef d'Etat en exercice peut rendre sa démission facilement comme ça. Il faut se préparer pour le battre dans les urnes. Aujourd'hui, quelles que soient les gesticulations, les uns et les autres finiront par s'asseoir autour d'une table pour trouver une solution de sortie de crise. C'est en cela que des propositions venant des bonnes volontés ont été faites. S'asseoir et parler des 42 amendements introduits par le RPT et qui ont conduit à la modification de 2002, prendre également en compte les 22 amendements proposés par l'opposition. Dans tout cela, on pourra sortir une constitution consensuelle pour un Togo meilleur. Cela éviter de parler d'une constitution personnalisée.

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA

90 16 49 87 / 90 85 85 22

Responsable commercial

Bertine ADJAHO

90 36 97 10

Mise en page :

Magnan

Imprimerie :

Rad Graphic Sarl U.

Tirage :

2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr



PIUS AGBÉTOMEY, GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE :

«Le gouvernement veut être un constructeur de pont et non de mur»

Selon un document rendu public hier par le gouvernement, dans la perspective d'un dialogue à venir, entre l'ensemble des acteurs politiques togolais, il a été décidé la libération de 42 personnes interpellées lors des manifestations de l'opposition et qui ont été jugées et condamnées. Outre ces libérations, il est annoncé par la même occasion, la levée de la mesure de contrôle judiciaire du président de l'ANC et chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, inculpé dans le cadre de la procédure judiciaire dans l'affaire des incendies des marchés de Lomé et de Kara. Ils ne seront pas les seuls à jouir de cette flexibilité, puisque, la décision porte également sur la remise aux propriétaires, des motocyclettes saisies lors de la manifestation du 7 Septembre 2017, au-delà de 22 heures, suite à l'occupation du carrefour commercial Déckon.



Apportant un peu plus d'éléments sur ces décisions communiquées, le Garde des sceaux, ministre de la Justice, Pius Agbétomey, qui intervenait chez nos confrères de Nana Fm a schématisé tout ceci comme étant une volonté manifeste de l'exécutif d'«être un constructeur de pont et non de mur», en vue d'aller à l'apaisement et à un dialogue pour une sortie de

crise. Pour des critiques qui ont accueilli ces décisions, et qui tendent à s'en convaincre que finalement l'affaire des incendies est purement politique, Agbétomey, relève que cette décision du gouvernement, surtout concernant Jean-Pierre Fabre, n'est avant tout qu'«une décision judiciaire qui a suivi la voie procédurale», dont le

gouvernement ne se fait que l'écho. Pour le reste du dossier, il a fait comprendre que la procédure suit son cours normal et que s'il plaît à Dieu, on connaîtra une suite à ce dossier et l'on pourrait savoir la vérité sur cette affaire dont les femmes commerçantes sont les premières victimes. Et quant au dossier des 42 manifestants arrêtés, jugés et

condamnés, qui bénéficient d'un élargissement, le Garde des sceaux a placé ce geste sous le sceau d'une grâce présidentielle qui est la dernière alternative qui permet de libérer un prévenu qui a été condamné. Et aux questions sur le moment où interviennent ces décisions, le membre du gouvernement clame donc qu'«il n'est jamais trop tard

pour bien faire»". En tout cas, l'opposition est bien réservée parce que c'est des pas certes mais les principales revendications restent intactes, le retour à la Constitution de 1992 et le droit de vote de la diaspora. Et pour cela, elle démarre trois nouveaux jours de manifestations ce Mardi

ENTRETIEN

Jean-Pierre Fabre : «Cinq ans que je suis humilié»



Pour M. Fabre cette mesure n'a rien d'apaisant si c'est le cas, toute l'inculpation devrait être levée. Il revient dans cet entretien. Lisez plutôt!

Lemessager-actu.com : *Quelle est votre appréciation de la levée de la mesure de contrôle judiciaire qui vous frappait dans le dossier des incendies ?*

J-P Fabre : J'ai appris comme tout le monde que la mesure de contrôle judiciaire qui me frappait depuis bientôt cinq ans est levée mais ce contrôle judiciaire évidemment est arbitraire comme l'inculpation dont je suis objet. C'est une mesure arbitraire parce que tout le monde sait, que je ne connais ni les tenants, ni les aboutissants de cette affaire des incendies de Lomé et Kara.

Que le gouvernement croit pouvoir lever cette mesure aussi arbitrairement que les autorités judiciaires l'ont prise, confirme ce que je pensais dès le début, c'est une affaire politique. Maintenant je ne suis pas le seul frappé par la mesure, il y a encore des personnes

détenues dans les prisons et je demeure toujours inculpé. Si on parle d'apaisement, le gouvernement doit prendre les mesures qui s'imposent, c'est-à-dire annuler toute la procédure judiciaire contre les personnes détenues et inculpées dans cette affaire. Pour moi, cette mesure ne veut rien dire, ce n'est pas une mesure d'apaisement. Si c'était le cas, on doit lever toute l'inculpation parce que cela fait cinq ans que je suis humilié.

Lemessager-actu.com : *Votre position sur le dialogue annoncé par le gouvernement ?*

J-P Fabre : Nous n'avons jamais refusé de dialoguer. Nous l'avons toujours dit. Lorsque le dialogue commencera, nous dirons ce que nous voulons et que la population veut.

Lemessager-actu.com : *Votre appréciation sur la mobilisation du jour ?*

J-P Fabre : Le peuple est toujours là, déterminé et mobilisé. C'est le plus important. On n'a pas senti d'affaiblissement. Le peuple a bien compris.

POLITIQUE

Déjà des défections au FDP de Djimon Oré



Des informations les plus persistantes font état de ce que plusieurs militants sont en train de quitter la barque du Front Démocratique des Patriotes (FDP) du député Djimon Oré. Des noms comme l'ancien Député Timessé Gbéya, un des mem sont cités. Ce dernier aurait déjà écrit sa lettre de démission et attend la déposer au Secrétariat du parti. Djimon Oré serait très remonté contre ses amis qui sont en train de l'abandonner. La raison évoquée par les démissionnaires est qu'ils ne comprennent pas pourquoi eux autres ils sont dans les rues pour accompagner le peuple dans sa lutte et que leur président Djimon Oré refuse de faire la volonté du peuple.

Chaque fois il va sur les ondes pour réclamer la Transition qu'il pose comme seule solution à la crise togolaise. Mais selon ses lieutenants, on ne peut pas rester entre les quatre murs de sa chambre ou de son bureau pour demander la transition. Actuellement

le pays est en crise. Si on est dans la chambre comment est-ce que peut juger qu'il y a une crise. Le parti de Djimon Oré est donc au bord de l'éclatement parce que certains de ses militants ne comprennent plus la politique qu'il mène. Il faut rappeler que Djimon Oré et ses camarades qui étaient à l'UFC ont fait défection à l'UFC et ont décidé de créer leur propre parti qui regroupe les aigris de Gilchrist Olympio. L'on n'a jamais vu ce parti organiser une activité en tant que telle dans la capitale à part les sorties médiatiques de son président pour défendre son terme qui lui est très cher : La Transition.

Le Magnan

SÉCURITÉ

Régulation de la circulation à l'Université de Lomé



Désormais, il ne sera plus possible de circuler n'importe comment dans l'enceinte de l'Université de Lomé (UL). Après les travaux de clôture, entrepris par les autorités universitaires dans le cadre de l'aménagement de son espace, de nouvelles mesures ont été prises pour réguler la circulation.

Dans un communiqué signé du Président de l'UL, Prof. Komla Dodzi Kokoroko, on apprend que les étudiants sans carte, les motocyclistes sans casque, les conducteurs de taximotos et autres individus non identifiables qui se servent du campus universitaire comme raccourci, n'y auront plus accès.

Des contrôles seront effectués à chacune des

entrées de l'UL. Ces mesures visent à assurer la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur du campus.

De même, de nouvelles dispositions sont prises pour réguler la circulation des bus universitaires au sein du campus. Il est prévu deux (02) entrées et deux (02) arrêts. L'entrée Lomégan est mise à disposition pour les lignes 13, 14, 15 et 16. Et l'entrée principale au Sud est mise à disposition pour les lignes 17, 18 et 19. Les arrêts Gayibor, INSE-Bibliothèque, COUL sont mis à disposition des bus venant de l'entrée Lomégan. Les arrêts Rond-point ENSI, Gayibor, amph 1500, sont mis à disposition pour les bus venant de l'entrée principale.

Le Magnan Libéré



ECONOMIE

LE FMI PRÉVIENT :

“Les tensions persistantes pourraient avoir une incidence sur l'économie”

Alors que les manifestations reprennent ce mardi, la délégation du FMI qui était en mission de revue à Lomé la semaine dernière estime que les tensions qui secouent le pays depuis plusieurs semaines pourraient écorner les bons résultats économiques du Togo. Les services du FMI ont achevé le 31 octobre une mission de revue au Togo, dans le cadre de la première revue du programme appuyé par une Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en mai. Si les indicateurs économiques relevés sur place sont globalement positifs – croissance qui pourrait frôler les 5% en fin d'année, faible taux d'inflation, assainissement en cours des finances publiques, modernisation des infrastructures, financements extérieurs obtenus à des conditions favorables... -, le chef de mission, Ivohasina Razafimahefa, a mis en garde contre les incidences

économiques des tensions qui secouent le pays depuis plusieurs semaines.

Lomé malgré tout « en bonne voie »

Les manifestations qui ont éclaté en septembre pour réclamer le retour à la constitution de 1992 et le départ de Faure Gnassingbé pourraient « si elles persistaient (...) entamer la confiance des consommateurs et des investisseurs », a ainsi déclaré l'ancien ministre malgache du Commerce, de l'Économie et de l'Industrie.

Malgré ces craintes, l'institution internationale estime que le pays est en bonne voie pour passer avec succès la première revue au titre de la Facilité élargie de crédit, provisoirement inscrite pour examen par le Conseil d'administration du FMI en décembre 2017.

« Nos services sont parvenus à un



accord avec les autorités sur les politiques économiques et financières qui serviraient de base à ce document », a précisé le chef de mission qui s'est notamment entretenu avec le président Faure Gnassingbé et les ministres Sani Yaya (Économie et Finances) et Kossi Assimaïdou (Planification du développement), ainsi qu'avec le directeur national de la BCEAO, Kossi Ténou, des représentants du secteur privé et des partenaires au développement.

Faure Gnassingbé ou l'art de l'expertise en gouvernance économique

Des investissements infrastructurels qui font progresser la productivité de l'économie, des politiques qui favorisent la croissance et réduisent la pauvreté...etc. Faure Gnassingbé, diplômé d'économie à l'Université Paris Dauphine et à la prestigieuse université américaine George Washington parle un langage de développement économique durable et inclusif.

Des rapports et des rapports qui confirment l'efficacité des politiques publiques en cours au Togo. "Les réformes structurelles continuent d'être progressivement mises en œuvre", FMI ; "de bonnes performances commerciales", OCDE ; "le Togo dans le peloton de tête en matière de développement infrastructurel"; GIA...Même les sceptiques se frottent les mains pour rêver d'une véritable émergence dans un futur proche pour le Togo. Les plus pessimistes s'efforcent toutefois de lire les rapports pour s'assurer de ces bonnes performances en matière de gouvernance économique.

Des politiques qui améliorent les conditions de vie des populations Non seulement, le Togo a élu démocratiquement par le moyen de suffrage universel, un président de la république formé à l'économie dans les meilleures universités française et américaine, mais celui-ci met ses pas dans ceux d'une nouvelle génération de leaders africains qui veulent traduire les possibilités offertes par la mondialisation en croissance

inclusive, en multiplication des opportunités pour la résilience des populations vulnérables et en développement durable.

Désormais, le Togo ne se contente plus de s'attacher simplement à savoir « quelle politique est la bonne » ; le pays va plus loin en se demandant « comment faire en sorte que les politiques publiques affichent des résultats qui améliorent les conditions de vie des populations ». De nombreux exemples éloquentes de politiques qui produisent les résultats escomptés témoignent pour le bilan de Faure Gnassingbé. Celui-là, dire qu'il marche sur l'eau ne serait pas métaphorique mais une possibilité. Cette pléiade de bonnes performances économiques et sociales fait beaucoup d'envie sur le continent.

Nonobstant les progrès, le Togo se trouve encore à un tournant décisif de sa marche à devoir choisir entre le recul et la poursuite de son émergence.

Incontestablement, le pays s'est doté de mécanismes de gouvernance économique,

politique et sociale inspirés tantôt de standards internationaux, tantôt de succès continentaux (Rwanda, Ethiopie...).

Les institutions et les procédures mises en place permettent au Togo d'assurer la réalisation de ses objectifs de développement. L'efficacité des unités de projet et de l'administration est au centre du débat portant sur les stratégies de développement conduit par Faure Gnassingbé lui-même.

Pourtant, pendant que le Togo part du bon pied comme l'indiquent tous les voyants, certains évoquent des arguments douteux et anti démocratiques à des fins égoïstes inavoués. Ils oublient que le Togo est un Etat de droit. Peut-être qu'ils le savent, mais moi, je suis comme Thomas, l'apôtre. Avant de partir annoncer la bonne nouvelle, je veux voir l'opposition togolaise quitter la rue et proposer un projet de société mobilisateur, montrer comment se créent des emplois, etc.

Les opposants au pouvoir togolais pourraient s'inspirer d'un autre Thomas, Thomas d'Aquin qui dans la somme de théologie a écrit au XIII^e siècle « le choix des chefs appartient au peuple », et du Thomas Béninois qui avait comme credo sacerdotal, « c'est Dieu qui donne le pouvoir ».

Komi EDOH

K P A K P A T O QUI T'A DEMANDÉ? Mon ami, c'est comment que ? Dans chez vous là ça ne va pas hein ! J'ai vu que les gens marchent marchent marchent seulement. Moi si les gens marchent comme les femmes qui se bagarrent sans déshabiller leurs habits, ça ne me dira rien. Mais quand tu vois les gens qui marchent et puis ils empêchent les autres de faire leurs activités, c'est ça qui n'est pas bon. Ils prennent pneu-là c'est pour bloquer la route on casse les baraques des gens et puis on casse pour bloquer la route. Les gens croient que marcher c'est casser. D'autres disent que s'ils marchent et puis il n'y a pas de blessés ou de morts, ce n'est pas marche ça. Toi vois-ça ? Mon mais laisse ceux-là qui ne comprennent rien à rien ? Quand on pleure on voit. Il faut que toi tu n'as qu'à rire un peu. Les filles là, c'est hmmm quoi. Lis l'histoire de celle-ci. Lorsqu'elle a vu sur le profil du gars, "travaille à PNUD", elle a cru que c'était un fonctionnaire international. Croyant avoir trouvé le bon parti, elle s'est donnée à lui sans réserve samedi soir dans un motel de la place. Le lundi suivant, elle le voit en train de pousser une grande charrette remplie d'ordures sur laquelle était écrite en gros caractère : PNUD - (Projet de Nettoyage Urbain de Datcha) !!! Mes soeurs tous les avions ne vont pas en France hein!! Même les femmes mariées ne sont pas du reste. Un mois après son accouchement, son mari veut lui faire l'amour. Elle lui dit-Ah Non !! le mari -Stp je vais y aller doucement -Non, répond la femme. Tiens 10.000f et cherche une pute et pense à te protéger. 30 minutes après le voilà de retour.. -T'as été rapide hein, lui dit la femme. -Oui j'étais chez la voisine pour éviter les dépenses inutiles. -Quelle voisine? -Carine-Et t'as payé? -Oui les 10.000f -Vas récupérer mon argent car son mari ne paye pas quand il vient ici.. Hahahahaha. Actuellement où je vous parle là maison est en feu, personne n'arrive à les séparer...moi je les ai laissés pour venir faire kpakpatoo ici.... Bonne journée à vous avec un grand sourire.

Togomètre

En forme

Le gouvernement

Il a finalement écouté les appels que lui on lancé les diverses bonnes volontés au dialogue. La communauté internationale, notamment les Nations Unies par la voix de son Secrétaire Général Antonio Guterres, la CEDEAO, la France, l'Allemagne l'Union Européenne et l'Union Africaine. Personne n'entend voir le Togo embraser. Le gouvernement a été conscient de ces appels. Il ne veut pas faire la sourde oreille par rapport à ces appels et laisser la situation pourrir. Il a ainsi joué la politique d'apaisement en prenant des mesures idoines qui sont de plusieurs ordres. Encadrement des manifestations avec la mise en place d'une cellule d'observateur mixte, la libération de plusieurs détenus politiques arrêtés et jugés dans le cadre des manifestations depuis le 19 Août dernier, la lavée du contrôle judiciaire qui pèse sur le chef de file de l'opposition mis en cause dans le cadre des incendies des marchés de Kara et de Lomé et l'annonce d'un dialogue qui va réunir les protagonistes de la crise. Toutes ces mesures, il faut être courageux pour les prendre. Les mesures sont prises, il faut faire de telles sortes que ces mesures soient mises en application dans les plus brefs délais et permettre au Togo de retrouver son souffle. Les populations souffrent et ce n'est pas dans la rue que la solution de la crise va être trouvée. Félicitation au gouvernement pour avoir penser à écouter les différents appels au dialogue. On espère que cette main tendue ne sera pas une de plus.

En panne

Les milices

Ce sont des gens qui ont surgi lors des dernières manifestations et qui se faisaient appeler les groupes d'autodéfense. Elles ont provoqué beaucoup de dégâts lors des marches des 4 et 5 octobre dernier. Ces gens se promenaient dans des double cabines armés de gourdins, de fusils et de cordelettes. Leur intention était de terroriser les manifestations dans les quartiers. En tout cas, ces milles ont fait beaucoup parler d'elles. Ce sont des manifestations qui ont connu des dégâts matériels très importants pour cause d'intervention de ces milices. Beaucoup ont condamné leur présence sur le terrain et se sont posé la question de savoir l'Etat avait démissionné. Et les forces de l'ordre et de sécurité, avaient-elles été débordées ? Les forces de défenses avaient-elles également été dépassées ? Pourquoi on a choisi de faire sortir ces milices qui agissaient, tabassaient et commettaient des voies de faits au nez et à la barbe des forces de l'ordre qui les suivaient impuissants dans tous leurs actes ? Pour défendre son quartier on ne va pas intimider et terroriser d'autres personnes dans leurs quartiers. Ces gens roulaient à tombeau ouvert et se croyaient tout permis. Si ce n'est à cause des dénonciations faites par les uns et les autres on les aurait vu pour ces marches des 7,8 et 9 novembre. C'est lorsque ces milices étaient sorties que les manifestations des 4 et 5 ont été violentes et sanglantes.

14^{ème} Foire Internationale de LOME

24 Nov. / 11 Déc. / 2017

Foire de toutes les opportunités

CETEF - LOME

BP: 10566 LOMÉ - TOGO
TÉL: (00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
site web: www.cetef.tg / e-mail: ceteflome@cetef.tg



TOGOCEL
Togotelecom
GRUPE TOGOTELECOM
SPONSOR OFFICIEL

MINISTRE DES COMMUNICATIONS
ET DES TRANSPORTS
ET DES TRAVAIUX PUBLICS
ET DE L'ÉNERGIE

La Banque de la CÔTE D'IVOIRE

MOOV
no limit⁺

TOGO POST

ASSURANCE
Fidelité Coassurance A. G.
ASSUREUR OFFICIEL

BB

SAZOF

ASKY
The Fly. It's just a line.

CEET

U
UNION

Ecobank
La Banque Africaine

CORIS BANK
INTERNATIONAL
La Banque Autrement

BANQUE POPULAIRE
POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE DIALOGUE

CANAL+



APPLICATION Foire Togo 2000